



Entre travail, ordre et progrès, quel avenir pour les jeunes et pour les missions locales ?

La **Commission Nationale Missions Locales FNAS FO** s'interroge depuis la première annonce du projet France Travail sur les réels objectifs convoités par ce gouvernement bonapartiste. Le rapport France Travail confirme nos inquiétudes. Il ne s'agit pas d'améliorer le sort des demandeurs d'emploi, ni le sort des salariés de l'insertion, ni de donner des moyens à l'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de mettre au travail, quoi qu'il en coûte.

Pour y arriver tous les arguments sont bons :

Les « offres d'emploi non pourvues »

Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, annonce au cours d'une interview télévisée le 20 avril sur BFM Business que 300 000 à 470 000 offres d'emploi sont restées non pourvues en 2022.

Or la DARES (voir ici : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/demandeurs-demploi-inscrits-pole-emploi-au-4e-trimestre-2022>)

comptabilisait 3 049 800 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A à pôle emploi au 4ème trimestre 2022 et 5 113 409 en catégories A, B et C.

⇒ **Même si toutes les offres d'emploi avaient été pourvues, tous les demandeurs d'emploi n'auraient pas trouvé de travail. Et de loin !**

⇒ **Ce qui signifie que, contrairement à la propagande gouvernementale sur la soi-disant société du plein emploi, le système économique est toujours incapable de fournir un emploi à tous ceux qui en cherchent, quoique les gouvernants en disent.**

Le « manque de performances » (ou d'organisation) des services

Dans le 1^{er} paragraphe de l'exposé des motifs de la loi de 2008 intitulé **les principes de la réforme**, les arguments avancés pour la mise en place de France travail sont les mêmes que ceux mis en avant pour la fusion ANPE-ASSEDIC en 2008 : retour rapide à l'emploi, amélioration de la performance, de la coordination des acteurs, plus d'agents sur le terrain...

Il y est dit :

*Le Gouvernement s'est donné pour **objectif de parvenir au plein-emploi d'ici 2012**, ce qui, outre la dynamisation de la croissance et l'accélération des créations d'emploi dans le secteur marchand, passe par **un service public de l'emploi plus efficace** du point de vue des entreprises comme des personnes à la recherche d'un emploi.*

*Éclaté entre **plusieurs réseaux qui ont souvent du mal à coordonner leurs interventions** sur le terrain, le service public de l'emploi est aujourd'hui **insuffisamment performant**, tant en termes de capacité d'orientation des demandeurs d'emploi qu'en terme d'identification et de collecte des offres d'emploi à pourvoir.*

(https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000017758133/?detailType=EXPOSE_MOTIFS&detailId=)

⇒ **On y retrouve tous les poncifs repris par T. Guilluy !**

⇒ **La réforme de 2008 a si bien amélioré les choses que le nombre de Demandeurs d'Emploi est passé de 4 453 000 en avril 2008 à 5 820 300 en octobre 2022 (données CVS-CJO). Sur ce plan, la fusion ANPE-ASSEDIC est un échec total.**

Qu'à cela ne tienne, le gouvernement remet le couvert... ! *Errare humanum est, perseverare*

diabolicum... soit traduit littéralement : *l'erreur est humaine, persévérer est diabolique.*

L'illusion du plein emploi

Toujours selon Thibault Guilluy, « On se rapprocherait du plein emploi ».

Pourtant l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi France entière de janvier 1996 à février 2023, diffusée par Pôle emploi, dit le contraire.

Il passe de **4 439 970 inscrits en janvier 1996 à 6 184 370 inscrits en février 2023 soit : + 39,28 %.**

La courbe du chômage augmente très nettement à partir de 2008, ce qui correspond à la crise dite des "subprimes".

On note que depuis, elle n'est pas redescendue à son niveau d'avant 2008.

<https://statistiques.pole-emploi.org/stmt/defm?graph=2&ss=1>

Donc l'objectif annoncé de vouloir contribuer au retour au plein emploi est fallacieux, il s'agit d'autre chose.

France Travail, de quoi s'agit-il finalement ?

Le rapport France Travail nous apporte des réponses. **9 principes clés** du rapport indiquent assez clairement la besogne que ce gouvernement veut assigner aux salariés de France Travail :

1. Fournir un **vivier de candidats** pour les employeurs (p20)
2. Constituer une **banque de profils** et renforcer la promotion de profils (p23)
3. Animation par France Travail dans chaque bassin d'emploi de l'action des équipes dédiées à **l'aide au recrutement des entreprises** de chaque membre du réseau France Travail (p23)
4. Mise en place de **parcours intensifs** avec, notamment pour les allocataires d RSA un principe de **15 à 20 heures d'activité** d'insertion par semaine avec revues d'objectifs régulières (p20)
5. Signature d'un **contrat d'engagement** assorti de sanctions, notamment une « suspension,

remobilisation » conjuguant allocation et accompagnement (p22)

6. **Prioriser les actions de formation** destinées à apporter des réponses directes aux entreprises en **tension de recrutement** (p25)
7. Développer les **formations préparatoires à l'embauche** (p25)
8. Répondre systématiquement aux besoins des personnes à la recherche d'un emploi et des entreprises avec **une prime claire à l'efficacité de retour à l'emploi** (p26)
9. Co-construire des **indicateurs de suivis** en respectant une **logique de pilotage par les résultats** et non par les moyens. (P33) (*en clair : financements aux résultats, « pas de bras... »*)

A la lumière de ces éléments, il est clair que France Travail sera le bras armé de l'Etat pour une mise au travail, quoiqu'il en coûte aux chômeurs et aux salariés du secteur de l'insertion.

Les secteurs en tension de recrutement sont de longues dates connus : il s'agit de tous ceux qui cumulent faibles salaires et mauvaises conditions de travail.

Qu'à cela ne tienne !

Dans le droit fil de son idéologie libérale, ce gouvernement fait délibérément le choix de dégrader les conditions de vie des chômeurs et d'accroître la pression sur les salariés qui les accompagnent, plutôt que de contraindre les entreprises à augmenter les salaires, à améliorer des conditions de travail, à contribuer aux garanties collectives par les cotisations sociales.

Doit-on rappeler que les entreprises bénéficient chaque année d'une manne de plusieurs millions d'euros d'argent public sans aucune contrepartie ?

La mise en place de France Travail, qu'aucun des acteurs concernés n'a demandé, sous couvert de

l'hypocrite argument de « l'amélioration de l'organisation », complète en fait la basse besogne de dégradation de l'indemnisation des chômeurs, de la « réforme » des retraites et, plus généralement, de la destruction organisée des services publics et de la sécurité sociale.

Et le rapport a le culot d'affirmer qu'il s'agirait de « renforcer le sens et le bien-être au travail des professionnels et leur fierté de travailler ensemble au bénéfice d'un meilleur accompagnement des usagers » (p29) !

Il est vrai que ce gouvernement n'en est pas à un mensonge prêt et qu'il est tout également disposé à user et abuser de la contrainte, de la force et de la violence pour arriver à ses fins.

Quel avenir pour les jeunes et pour les Missions Locales ?

La situation des jeunes et des Missions Locales est peu abordée voire inexistante dans ce rapport.

Les jeunes sont confondus dans un grand tout, leurs besoins spécifiques ne sont pas abordés.

Il faut dire que France Travail vise particulièrement un public, les bénéficiaires du RSA.

La réforme de leur accompagnement, avec 15 à 20 heures d'activité par semaine, avec un contrat d'engagement et des sanctions à la peine, copie complètement le CEJ, contrat d'engagement jeunes, qui est venu remplacer la Garantie Jeunes. Le rapport ne prend pas du tout en compte les attentes particulières des jeunes en matière d'insertion, avec tous les freins à lever : mobilité, moyens financiers, soins, logement...

Il ne prend pas non plus en compte la nécessaire relation humaine, celle qui va produire les émotions et l'indispensable confiance en soi, carburant essentiel d'un projet professionnel.

Au contraire, le rapport semble ne pas connaître le fonctionnement des Missions Locales ni la qualité du service rendu puisqu'il propose d'expérimenter des actions qui existent déjà dans le réseau.

D'autres points inquiètent fortement la Commission Nationale des Missions Locales FNAS FO, comme la mise en avant du travail précaire, avec par exemple la promotion de l'auto-entrepreneuriat pour les jeunes, la création de bail courte durée, l'encouragement du temps partiel...

Ces inquiétudes commencent à gagner les rangs des salariés des Missions Locales, qui nous alertent déjà sur le nombre de chargés d'accueil et d'animation dont les CDD ne seront pas reconduits (puisqu'un algorithme remplacera le premier niveau d'information qu'ils apportent aux jeunes !), les départs à la retraite non remplacés et les CDD qui n'évolueront plus en CDI...

Quelles seront les conséquences en termes d'emploi pour les salariés des Missions Locales ?

Une Académie France Travail est annoncée pour former les salariés, est-ce à dire qu'ils doivent être reformatés dans un nouveau moule, alors que la Convention collective des missions locales ne reconnaît même pas le titre professionnel de Conseiller en Insertion Professionnel (CIP) !
De qui se moque-t-on ?

Le gouvernement promet une loi dans moins de 100 jours, une nouvelle loi Travail désignée Loi Plein Emploi, qui verra entre autres s'accélérer la mise en place de France Travail.

La FNAS FO s'oppose à la mise en place de France Travail, d'autant plus de France Travail jeunes. Ces projets ne répondent en rien aux besoins des salariés et des jeunes.

La seule utilité de ce projet est le partage d'outils numériques entre services de l'emploi, nul besoin de mesures antisociales, de contraintes ou de marche forcée !

La FNAS FO réaffirme ses revendications :

- **Des financements pérennes, la fin des contrats pluriannuels d'objectifs (CPO)**
- **Les moyens à hauteur des besoins de l'accompagnement global des jeunes**
- **Les moyens pour les projets d'insertion des jeunes : une allocation ferme sur laquelle les jeunes peuvent compter**
- **Une augmentation significative des salaires et les 183 euros pour tous, tout de suite**
- **L'amélioration des conditions de travail par la baisse de la charge de travail**
- **Des garanties sur la préservation des emplois actuels**

Le 5 mai 2023